

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 18 juin 2024 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l’enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette	Mairesse de la municipalité de Grand-Remous
Madame Cheryl Sage Christensen	Mairesse de la municipalité du Lac-Sainte-Marie
Monsieur Roch Carpentier	Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la - Gatineau

Sont également présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, madame Kelly-Ann Gagnon, Greffière, des employés de la MRC et une journaliste.

Ouverture de la séance

Monsieur le conseiller Roch Carpentier déclare la séance ouverte à 17 h 50.

2024-CA-043	Adoption de l’ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 18 juin 2024 Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
2024-CA-044	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2024 Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 21 mai 2024 soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE
2024-CA-045	Octroi de financement – 12 500\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises – Dossier 23-094, sous conditions Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d’allouer un montant de 12 500\$ à même le Programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises au dossier 23-094, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l’occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024. ADOPTÉE
2024-CA-046	Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 23-058, sous conditions

Monsieur le conseiller Roch Carpentier appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 23-058, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-047 Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 23-080, sous conditions

Madame Cheryl Sage Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 23-080, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-048 Octroi de financement –4 500\$ à même le SPED – Dossier 24-032, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 4 500\$ à même le SPED au dossier 24-032, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-049 Octroi de financement –15 000\$ à même le Fonds Économie sociale – Dossier 23-100, sous conditions

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le Fonds Économie sociale au dossier 23-100, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-050 Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 24-028, sous conditions

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 24-028, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-051 Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-003, sous conditions

Madame Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-003, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-052 Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-033, sous conditions

Madame Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-033, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-053

Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 24-036, sous conditions

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Émergence au dossier 24-053, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 10 juin 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-054

Clôture de la séance

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 18 h.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Joanie Courchaine
Directrice générale
Greffière trésorière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.